

Le 21 mars 2018

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

(article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira  
en séance publique ordinaire  
le mercredi 28 mars 2018 à 20 h 00 en mairie**

**ORDRE DU JOUR**

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu du 27 février 2018.
3. Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
4. Adoption du compte de gestion du budget exercice 2017.
5. Adoption du compte administratif du budget exercice 2017.
6. Affectation du résultat de clôture du budget exercice 2017.
7. Vote des taux d'imposition 2018.
8. Approbation d'une autorisation de programme pour la création d'un complexe sportif
9. Attribution des subventions et des subventions exceptionnelles aux associations - exercice 2018.
10. Attribution de la subvention 2018 au Centre Communal d'Action Sociale.
11. Attribution de la subvention au Centre social de Saint-Paul-en-Jarez exercice 2018.
12. Approbation des tarifs publics communaux applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 ou du 1<sup>er</sup> janvier 2019.
13. Attribution des ouvertures de lignes de crédit et subventions au groupe scolaire « Les Prés-Verts »
14. Approbation des tarifs du restaurant scolaire et du service périscolaire à compter de l'année scolaire 2018-2019.
15. Soutien financier aux familles de Saint-Paul pour la souscription de l'abonnement aux transports scolaires de Saint-Étienne Métropole à compter de l'année scolaire 2018-2019.
16. Approbation des tarifs du Baby-Club à compter de l'année scolaire 2018-2019.
17. Approbation de la modification des tarifs de la Taxe sur la Publicité extérieure.
18. Adoption du budget principal exercice 2018.
19. Modification du tableau des effectifs.
20. Débat annuel sur l'exercice du droit à la formation des membres du Conseil municipal 2018.
21. Questions diverses :

Le Maire,  
Pascal MAJONCHI

